



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AMIENS

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3MA120000509

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Génie des systèmes industriels

Présentation de la mention

L'objectif visé par la formation est d'offrir aux différents secteurs de l'économie (production manufacturière, petites et moyennes entreprises, services, bureaux d'études) des étudiants capables de concevoir, gérer, organiser et optimiser le fonctionnement des systèmes complexes de production de biens ou de services, systèmes qui intègrent à la fois les ressources humaines, financières, matérielles et immatérielles et les flux de matières, matériaux, énergies et informations.

Elle comporte deux spécialités qui se déclinent, chacune, en trois parcours :

1. Ingénierie logistique (IL) ;
2. Ingénierie des produits et des procédés industriels (IPPI).

Indicateurs

Effectifs constatés 2008/2009, 2009/2010	M1 : 63 M2 50 M1 : 67 M2 65
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	Entre 85 et 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non 2007/2008, 37 réponses sur 46 2008/2009, 36 réponses sur 49	75 % en emploi 77 % en emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Génie des systèmes industriels », demandée en création, fait suite à la restructuration de la spécialité « Ingénierie logistique et systèmes embarqués » rattachée à la mention « Sciences et technologies de l'information et de la communication » au cours du contrat 2008-2011, et qui comprenait deux parcours « Management et ingénierie logistique » et « Systèmes embarqués dans les transports ». Les enseignements auront lieu à l'Institut supérieur des sciences et techniques (INSETT) à Saint-Quentin. La finalité de la nouvelle mention est professionnelle.



La rédaction du dossier relative à la nouvelle organisation proposée est concise et claire. Cependant, on peut regretter un préambule retraçant l'historique de la restructuration trop présent et pesant en regard des perspectives qui restent à développer.

Sur le fond, le contenu et l'organisation pédagogique sont en adéquation avec les objectifs professionnels de la formation, avec un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels.

La mention ne présente pas d'enseignements mutualisés entre les deux spécialités qui apparaissent juxtaposées, et la cohérence de la mention est réduite au rattachement des deux spécialités au génie des systèmes industriels.

- Points forts :
 - Politique sociale d'aménagement du territoire.
 - Equipe pédagogique complémentaire comprenant des universitaires et des professionnels.
 - Ouverture de la formation à l'apprentissage.
 - Niveau de 750 imposé au TOEIC pour l'obtention de la deuxième année de master (M2).
 - Taux de réussite élevé (95 %).
 - Vivier amont conséquent.

- Points faibles :
 - Manque de cohérence de la mention qui apparaît comme la juxtaposition de deux spécialités.
 - Difficulté relative de placement des étudiants à l'issue de la formation dans le schéma précédent.
 - Suivi des diplômés à améliorer.
 - Manque de dispositif d'évaluation des enseignements.
 - Collaboration internationale à conforter.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Accroître la cohérence de la mention et la mutualisation des enseignements entre les deux spécialités.
- Mettre en place une procédure d'évaluation des enseignements et de suivi des sortants.
- Consolider les connaissances et compétences des étudiants en difficulté par un accompagnement pédagogique (remise à niveau, tutorat) tout au long des deux années.
- Systématiser l'alternance et/ou l'apprentissage en relation avec le tissu socio-économique régional.

Appréciation par spécialité

Ingénierie logistique

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est issue du parcours « Management et ingénierie logistique » de la spécialité « Ingénierie logistique et systèmes embarqués ». Elle a pour objectif la formation de cadres rompus aux problématiques de la logistique et sachant contrôler et optimiser les flux physiques et les flux d'informations dans un contexte de stratégie globale de l'entreprise, avec une compétence en logistique internationale.

Cette spécialité propose trois parcours :

- Logistique internationale ;
- Management et ingénierie logistique ;
- Informatique et flux pour la logistique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés 2008-2009 ; 2009-2010	38 ; 56
Effectifs attendus	45 + 10 apprentis
Taux de réussite 2008-2009 ; 2009-2010	95 % ; 77 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (2007-2008, 26 réponses sur 35 étudiants) (2008-2009, 25 réponses sur 38 étudiants)	52 % en emploi 92 % en emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité est à finalité professionnelle. L'objectif de la spécialité est de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne maîtrise des outils existants en modélisation des flux.

L'équipe pédagogique présente un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels.

L'organisation en trois parcours permet d'intégrer des étudiants en M2, qui souhaitent compléter leur formation acquise dans d'autres cursus.

- Points forts :

- Stage obligatoire en première année (M1) (16 semaines) et en M2 (20 semaines).
- Formation professionnalisante.

- Points faibles :

- Difficulté relative de placement des étudiants à l'issue de la formation dans le schéma précédent.
- Adossement recherche faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Développer les liens avec la recherche, en particulier en organisant des séminaires de présentation des problématiques de recherche.
- Renforcer l'équipe pédagogique.
- Associer les étudiants au conseil de perfectionnement.
- Pérenniser l'évaluation systématique des enseignements.

Ingénierie des produits et des procédés industriels

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité IPPI est de former des étudiants spécialistes dans le domaine de la conception et de la finalisation de nouveaux produits ou de procédés dans le domaine des systèmes industriels.

L'objectif est de former des étudiants « systèmes » polyvalents capables de développer en symbiose et en cohérence chacune des composantes du produit, de maîtriser les interactions de disciplines (électronique, informatique, mécanique, thermique, matériaux) et de résoudre, grâce à une solide culture généraliste, les problématiques industrielles.

Cette spécialité propose trois parcours :

- Parcours Systèmes embarqués (SE) ;
- Parcours Conception & simulation de produits (CSP) ;
- Parcours Ingénierie des procédés et simulations (IPS).

- Indicateurs :

Effectifs constatés 2008-2009, 2009-2010 pour le parcours « Systèmes embarqués »	12 ; 9
Effectifs attendus pour la spécialité	45 + 10 apprentis
Taux de réussite 2008-2009, 2009-2010 pour le parcours « Systèmes embarqués »	100 % ; 88 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (2007-2008, 11 réponses sur 11 étudiants) (2009-2009, 12 réponses sur 13 étudiants)	91 % en emploi 45 % en emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'ingénierie des produits et des procédés industriels est parfaitement positionnée dans une mention de génie des systèmes industriels.

Le parcours « Systèmes embarqués », bien qu'il fasse appel à des connaissances de même nature que celles nécessaires au développement de produits industriels, est relativement mal positionné dans une mention « Génie des systèmes industriels » : il est plus courant (et plus lisible) de retrouver un tel parcours dans une mention de type EEA (électrotechnique, électronique, automatique).

- Points forts :

- Adossement à des projets régionaux de recherche technologique.
- Stage obligatoire en M1 (16 semaines) et en M2 (20 semaines).



- Points faibles :
 - Difficulté relative de placement des étudiants à l'issue de la formation dans le schéma précédent.
 - Faibles ouvertures vers des activités de recherche & développement (doctorats, mobilité des étudiants, partenariats avec des laboratoires nationaux ou étrangers, etc.).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Développer les liens avec la recherche, renforcer l'équipe pédagogique, associer les étudiants au conseil de perfectionnement, pérenniser l'évaluation systématique des enseignements.
- Rattacher le parcours « Systèmes embarqués » à la mention « Electronique, électrotechnique et informatique industrielle » de l'établissement.

Cette spécialité devrait rapidement faire ses preuves.